



Bien vivre ensemble à Frémeréville

Décembre 2020 - Numéro 30

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

Dans le programme de mandat de notre équipe municipale se trouvent deux dossiers financièrement importants et surtout complexes à mener :

- La réfection de la salle communale qui finalisera les travaux de reprise complète du bâtiment de la mairie et des gîtes, entamée depuis 2015,
- La réfection du petit patrimoine bâti de la commune qui est en très mauvais état.

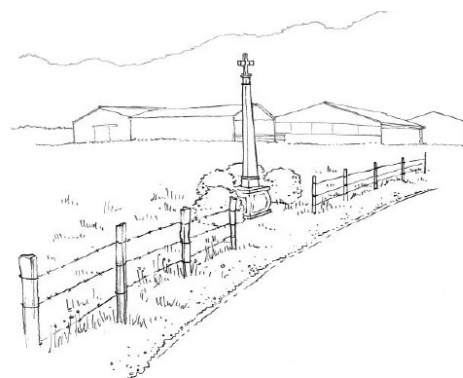
Le conseil municipal vient de lancer le dossier de réfection du patrimoine communal comprenant : trois fontaines (celles qui coulent encore : rue Haute, mairie, rue Basse), les trois croix de chemins (toutes cassées : route de Gironville, rue Haute, grand chemin), la sécurisation de la croix d'Hockenheim, le lavoir (nombreuses tuiles, dalles et pierres cassées), une partie du cimetière (avec notamment la création d'un monument sur la tombe du soldat inconnu) ainsi que le monument aux morts (dalle dégradée). Soit dix monuments pour un coût total prévisionnel de 133 000 €HT.

Il s'agit d'un dossier complexe,

- techniquement, avec différents corps de métiers spécialistes de la pierre, l'intervention des services de l'architecte des bâtiments de France et du Conseil en architecture et urbanisme de la Meuse,
- mais aussi administrativement avec des partenaires financiers qui nous soutiennent : l'Etat, le Département de la Meuse, la Région Grand Est, le Souvenir Français, l'Office national des anciens combattants et la fondation du patrimoine auprès de qui une souscription sera lancée et à laquelle vous aussi pourrez participer afin de soutenir ce projet d'embellissement de notre cadre de vie et de sauvegarde de notre histoire et de notre culture.

Les travaux devraient commencer courant 2021 et se terminer début 2022.

Visite technique du Souvenir Français



- croix avancée vers la route sur une nouvelle fondation en pierre, avec des arbustes plus fournis

Un projet d'architecte pour la croix du grand chemin



En cette fin d'année un peu morose avec des fêtes perturbées par la Covid 19, je vous souhaite pour 2021 de déjà garder une bonne santé, mais aussi de trouver de grandes joies et de belles réussites.

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

Du changement dans les gîtes

Dans le bâtiment de la mairie, après une longue période de fermeture, une école a fonctionné de 1987 à 2004 regroupant des élèves de Saint-Julien, Girauvoisin et Géville. Les trois gîtes ont été construits en 1990 en remplacement d'un logement et du grenier ; le projet initial était de cinq gîtes ! Si ces gîtes ont bien fonctionné pendant des années notamment avec le tourisme et avec des travailleurs en déplacement, une concurrence de qualité s'est développée à proximité (Lérouville, Euville et Vignot principalement). Un premier gîte a donc été transformé en logement en 2018 et un deuxième vient aussi de l'être. Le dernier gîte (8 places) le restera car il se trouve au dessus de la salle communale et peut donc être loué en même temps que cette salle pour coucher les amis ou la famille après une soirée un peu festive... En attendant le retour de ces réunions empêchées par la pandémie actuelle.



Les éoliennes

La commune a été contactée par des sociétés qui recherchent des sites pour l'implantation d'éoliennes. Ces sites sont rares car de nombreuses contraintes existent : il faut déjà du vent, puis ne pas perturber les réseaux techniques ou militaires et aussi ménager les paysages et les zones de protection naturelles. Nous faisons partie d'une de ces zones, allant de Vignot à Broussey. L'enjeu actuel est d'autoriser les études qui dureront plusieurs années.

Les éoliennes produisent une énergie renouvelable, et il faut y contribuer, mais elles détériorent les paysages et peuvent amener des nuisances. Des normes contraignantes récentes ainsi qu'une technologie qui s'est améliorée atténuent voire supprime ces nuisances.

Si des éoliennes "poussent" dans notre secteur car la loi depuis peu l'autorise, le conseil municipal a préféré s'associer à cette étude car il s'agit de bien contrôler cette éventuelle implantation et de bénéficier des importantes retombées financières pour la commune mais aussi pour les habitants.

Les journées du patrimoine

L'association des Amis des Arts de Frémeréville, Anna-Maria et Armand, a bien assuré les visites des journées du patrimoine qui ont eu lieu le week-end du 20 septembre 2020. Un franc succès puisque, malgré les turpitudes qui touchent la vie culturelle en 2020, trente visiteurs sont venus suivre la présentation des beaux monuments du cœur de village, mais aussi de "l'atelier de la passion" où sont exposées des œuvres originales en céramique.



Un sentier de promenade



Ceux qui fréquentent la forêt connaissent "l'observatoire", dernier vestige du bâtiment qui, pendant la Première Guerre mondiale, permettait aux soldats français de surveiller les Allemands cantonnés autour de Saint-Mihiel. Le village de Frémeréville a d'ailleurs fréquemment été bombardé par les Allemands car situé à proximité du front.

Le Parc naturel régional de Lorraine a lancé un appel à projet pour la réhabilitation de points de vue sur les Côtes de Meuse et deux projets (sur quatorze demandes) ont été

retenus, dont le nôtre ! Le sentier qui passe près de l'observatoire existe déjà et dessert aussi les deux pelouses calcaires dont la végétation est remarquable... Projet à suivre.



Agenda

La plupart des manifestations régulièrement organisées à Frémeréville, notamment par "Les Babures", ont été annulées en 2020. Les consignes préfectorales évoluent régulièrement afin de contrer la pandémie et il est peu probable que l'habituelle cérémonie des vœux soit organisée début janvier du moins de la façon habituelle.

Colis de Noël

Selon l'instruction préfectorale du 2 décembre 2020 : "*Le colis des aînés peut être organisé, dans le strict respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Pour les aînés vulnérables, le portage à domicile du colis apparaît comme la meilleure solution. Les autres bénéficiaires peuvent être invités à venir récupérer leur colis en un point identifié.*"

Les colis offerts par la commune aux personnes de plus de 65 ans seront distribués selon ces instructions, donc sans les habituels échanges de proximité que le maire et les adjoints apprécient tout particulièrement.

